

CYBERESPACE ET DIALOGUE DES LANGUES-CULTURES DANS LA MONDIALISATION

POURQUOI ET COMMENT LE REUSSIR ?

Nicole Koulayan,

Maître de Conférences en Sciences du Langage

koulayan@univ-tlse2.fr, +33 5 61 50 40 08

Résumé

Dans le cadre particulier de la mondialisation, il s'agira -entre autre- de présenter les possibilités qu'offre le cyberspace pour la promotion et le développement du dialogue des langues-cultures.

Travailler sur ces deux entités à savoir la mondialisation et le cyberspace, revient inmanquablement à s'intéresser à la gouvernance internationale et la Société de l'Information, c'est-à-dire pour ce domaine aux programmes, recommandations et projets mis en place notamment par l'ONU au travers de l'UNESCO et largement relayés par l'Union Européenne. A ce niveau, nous évoquerons les principaux enjeux sociétaux impliqués dans le binôme : cyberspace /dialogue des langues-cultures, ainsi que les perspectives illustrées par certaines des réalisations que nous considérons comme emblématiques de cette volonté structurelle et internationale de promouvoir le multilinguisme dans le cyberspace. Au cours de notre analyse, nous expliciterons ce que nous entendons par "dialogue des langues-cultures" avec en parallèle un point sur la présence des langues dans le cyberspace. Nous prendrons également en compte la notion de cybercommunauté produite par cet environnement particulier. En définitive, l'objectif implicite de cette réflexion consistera à apporter des éléments de réponse à l'interrogation à la fois transversale et fondamentale du pourquoi et comment réussir dans la société de l'information, les enjeux induits par le dialogue des langues-cultures. Pour ce faire, nous considérons que ce dernier est intrinsèquement adossé au postulat préalable d'un cyberspace fonctionnant comme la métaphore privilégiée d'une mondialisation plurilingue active et ouverte sur l'avenir.

Mots-clés : dialogue des langue-cultures, mondialisation, cyberspace, cybercommunauté, multilinguisme.

Summary : This article deals with cyberspace possibilities for promotion and development of languages-cultures dialogue. Inevitably, we will particularly focus on recommendations coming from the ONU through the UNESCO and largely relived by the European Union. In this context, we are presenting societal issues involved both in cyberspace and languages-cultures dialogue. The analysis will develop what we mean by "languages-cultures dialogue" and will describe at the same time the kind of languages present in the cyberspace. Through this reflection, our aim will lead to some answers to the fundamental question, why and how we have to success languages-cultures dialogue preservation in the sphere of information society. To that end, we consider that this will be possible by giving a particular attention to an active and communicative multilingual globalization.

Keywords : languages-cultures dialogue, globalization, cyberspace, cybercommunity, multilingualism.

Cyberespace et dialogue des langues-cultures dans la mondialisation

Pourquoi et comment le réussir ?

PREAMBULE

Dans le cadre particulier de la mondialisation, notre réflexion portera sur les possibilités qu'offre le cyberespace en matière de promotion et de développement du dialogue des langues-cultures. La mise en perspective de la mondialisation et du cyberespace ne peut se faire sans s'intéresser au préalable, à ce que la gouvernance internationale propose comme programmes et recommandations. Il s'agira donc de présenter certains des travaux, projets et recommandations qui émanent de l'ONU via l'UNESCO, repris par l'Union Européenne qui sur ces questions, s'aligne sur la politique de l'UNESCO.

Comme préliminaire à notre démarche et à titre d'exemple de ce qui se fait actuellement en matière d'initiative internationale sur la relation médias, TIC et dialogue des cultures, nous proposons un extrait du forum de l'Union Européenne-Chine de novembre 2008 à Pékin, sur la société de l'information ayant pour thème « Les médias et le dialogue entre les civilisations », en gardant à l'esprit que pour ces instances le terme de « civilisation » est généralement employé comme synonyme de culture.

« Bien que les notions d'identité et d'altérité, d'universalité et de particularisme paraissent plutôt abstraites, les références civilisationnelles sont déterminantes dans notre vie quotidienne. Elles influencent la perception que nous avons de nous-mêmes, les relations avec nos voisins, le choix des chaînes de télévision que nous regardons et des technologies que nous utilisons » [dont l'internet].

Ce forum qui rassemblait un panel des principaux acteurs impliqués directement et indirectement dans les grands médias mondiaux, tous relayés par l'internet comme Radio Chine Internationale, Al-Jazira, ITAR-TASS, CCTV, Canal France International, BBC des universitaires, des agents diplomatiques des Affaires étrangères chinois et autres, des représentants d'organisations internationales et enfin des cadres de l'UNESCO, a été très révélateur du clivage qui divise les opinions et approches sur le rôle et

les possibilités des médias dans le dialogue des langues-cultures, c'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'en parler.

Ce qui demeure intéressant à relever est que si les participants ont tous été d'accord sur le fait que les médias devraient s'efforcer de présenter les civilisations dans toute leur complexité plutôt que d'en donner une image monolithique, car gommer la diversité qui existe au sein du monde occidental, de la civilisation arabe ou de l'Afrique ne peut que déboucher sur des simplifications et des clichés, très vite, deux approches ont clairement émergé quant au principe sur lequel devait reposer le dialogue entre les cultures au travers des médias dont le net. Alors qu'une partie a considéré « la Culture » comme prioritaire pour faciliter le dialogue, en se servant notamment de la connaissance des autres cultures et de leur compréhension mutuelle, l'autre a défendu l'idée que pour parler de communication entre les civilisations, on devait d'abord débattre sur les questions de fond auxquelles est confronté l'ensemble de l'humanité comme la recherche sur les cellules souches, les OGM, le changement climatique, etc., avec l'hypothèse préalable que des liens plus solides se créent lorsqu'on répond ensemble à des problèmes communs tout en partageant ressources et approches culturelles.

Pour les premiers cela équivalait à dire que d'abord je devais connaître l'Autre par sa culture et après je pouvais discuter avec lui, alors que pour les seconds, on commençait par dialoguer avec l'Autre sur les questions qui nous concernent tous, pour pouvoir ensuite se comprendre culturellement, socialement etc.

Nous pensons que les deux approches se valent quant au résultat escompté, cependant que les tenants du dialogue de fond privilégient plus de pragmatisme en insistant avant tout sur le pouvoir « faire ensemble » par l'échange.

Toutefois l'unanimité a été faite sur l'importance de commencer par un projet de forum destiné à des échanges vivants et réguliers sur les cultures traditionnelles, sur des projets interculturels entre journalistes, étudiants, représentants des médias,

universitaires, diplomates, spécialistes des TIC, des ONGs, etc. et dont la mise en place a été confiée à la section Communication et Information de l'UNESCO. L'objectif à court terme, étant de faire de cette plate-forme permanente de dialogue médias-société, un laboratoire d'idées reconnu par la communauté internationale.

Cependant au delà des intentions fort louables qui sous-tendent ce projet, des questions très concrètes restent à résoudre comme celles du comment fait-on pour partager les ressources et les approches culturelles des uns et des autres si on ne se comprend pas du point de vue linguistique ? Quid de ou des langues qui seraient utilisées pour cette plate-forme permanente du dialogue médias-société ?

Des questions simples à priori, mais qui résument bien la complexité de l'entreprise.

Cette contribution avance quelques éléments de réponse à ces questions, à la fois du point de vue conceptuel, structurel, linguistique et technologique, éléments que nous retrouverons dispersés dans les différentes parties qui vont suivre.

Nous abordons notre cheminement par un point sur la mondialisation en tant que processus historique, économique, industriel et sociétal.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'idée de la mondialisation à savoir le monde perçu comme un espace interdépendant remonte à l'antiquité, notamment dans la formulation de l'historien Polybe qui au II^e siècle av J-C écrivait : « *Avant les évènements qui se déroulaient dans le monde n'étaient pas liés entre eux. Depuis, ils sont tous dépendants les uns des autres* ». Toutefois, c'est suite aux grandes expéditions maritimes du XV^e siècle que la connexion entre les différents espaces peuplés de la Terre commencera à s'établir, axée principalement sur les échanges commerciaux de part et d'autre de l'Atlantique et dont le point culminant coïncidera avec l'apogée des grands empires coloniaux du XIX^e siècle jusqu'à la fin de la 1^{ère} guerre.

En France, dans sa définition actuelle le terme de « mondialisation » n'apparaît que dans les années soixante lorsqu'il s'agira de parler de l'extension des marchés industriels et économiques au niveau des blocs géopolitiques.

Ce concept sera repris et amplifié durant la décennie 90, après la fin de la guerre froide

pour définir une mutation -toujours en cours- qui s'est déroulée sur trois moments distincts d'abord l'internationalisation avec le développement des flux d'exportation, puis la transnationalisation portée par l'essor des flux d'investissements et des implantations à l'étranger et enfin la globalisation (le terme mondialisation n'ayant pas son équivalent en anglais) avec la mise en place de réseaux mondiaux de production et d'information les NTIC.

Pour chacune des mondialisations que notre longue histoire a compté, des constantes récurrentes se retrouvent : révolution des transports et des moyens de communication, rôle fondamental des technologies innovantes dont pour la dernière l'internet a été et demeure décisive.

Généralement les critiques faites à la mondialisation concernent la déréglementation des économies nationales, la libéralisation exagérée des échanges, l'hégémonie des grandes entreprises multinationales, la normalisation des rapports humains, la disparition des particularités et l'émergence d'un standard culturel.

Ce sont ces deux dernières en lien avec la langue définie préalablement comme un objet intrinsèquement culturel, qui nous intéresse plus particulièrement, car en bouleversant les repères de l'espace et du temps et en s'attaquant à toute forme de singularité, la mondialisation semble vouloir triompher des différences y compris culturelles et identitaires.

En effet, si les règles d'un marché très libéral peuvent s'appliquer dans les secteurs d'activités de produits matériels et financiers, la question reste problématique dans le domaine de la culture, cette dernière jouant un rôle important dans la cohésion sociale et dans la vie démocratique des sociétés au travers entre autre, de la liberté d'expression culturelle. Or, la mondialisation dans ses velléités d'homogénéisation culturelle portée par « c'est le pouvoir du plus fort qui l'emporte » fait planer l'ombre de l'affaiblissement programmé du soutien des Etats et gouvernements aux politiques culturelles. Cela est déjà manifeste dans certains accords commerciaux assortis de considérations économiques fortes comme celles d'exigences linguistiques en matière de services professionnels, d'étiquetage, de subventions privilégiant l'emploi de telle ou telle langues. Cependant que la plus grande

menace reste celle de considérer de facto les langues comme des barrières à surmonter sur le plan des échanges ce qui a vraiment de quoi inquiéter quant à l'avenir de la préservation de la diversité linguistique. Dans la relation qui unit la mondialisation de l'économie et la diversité linguistique au travers des accords commerciaux, nous retenons l'analyse de Claude Truchot, pour qui la mondialisation produit -entre autre- des effets négatifs sur les fonctions sociales des langues par le biais de l'internationalisation du savoir, de l'entreprise et de la consommation qui pousse fortement au monolinguisme avec l'anglais comme langue commerciale véhiculaire. Tendence complètement accentuée par la société de l'information et les technologies de communication qui lui sont associées et qui participent à la marginalisation d'un nombre croissant de langues au bénéfice de quelques autres.

Face à ces menaces, et comme contreponds à ces effets, la société civile et la gouvernance internationale se sont tournées du côté de la promotion du dialogue des langues et des cultures, étant donné que pour les gouvernants, penser la diversité culturelle revient en grande partie à réfléchir sur la diversité linguistique. A ce propos, le Professeur Yvan Bernier notait dans son rapport consacré à « La préservation de la diversité linguistique à l'heure de la mondialisation » que *« l'objet de la présente étude [était] précisément de montrer qu'une approche de la préservation de la diversité linguistique axée exclusivement sur les droits de la personne [n'était] plus suffisante pour atteindre le résultat souhaité à partir du moment où les pressions qu'exerce la mondialisation sur les langues se situe en dehors du rapport Etat-individu et minorité-majorité »*. Nous en déduisons que la mondialisation ne sera profitable à tous, de façon équitable, que si un effort important et soutenu est consenti pour bâtir un avenir commun pour tous, fondé sur notre condition d'êtres humains reconnue dans leur totale diversité.

Pour cette raison et dans le but de protéger la diversité linguistique, dès la fin des années 90 la gouvernance internationale a opté pour une politique binaire visant aussi bien la protection des droits de la personne avec l'interdiction de discriminer l'individu par rapport à sa langue

maternelle, que les droits des minorités avec la reconnaissance et la promotion de leur spécificité linguistique. Un premier exemple représentatif de la mise en pratique de cette politique fut l'entrée en vigueur en 1998 de La Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires (Conseil de l'Europe, [Convention no148](#), Strasbourg,), qui s'est concrétisée dans la foulée par le programme « 2001 année européenne des langues » et plus tard 2008, l'année internationale du dialogue interculturel, projet sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

Auparavant, nous consacrons la partie qui suit à expliciter ce que l'on entend par "dialogue des langues-cultures".

1 - CE QUE DIALOGUE DES LANGUES-CULTURES VEUT DIRE

Nous abordons cette problématique à grands traits répartis sous deux aspects d'abord structurel au travers des projets et des recommandations adoptés par les grandes institutions internationales comme l'ONU, l'UNESCO et l'Union Européenne, puis sous l'aspect socio-linguistico-anthropologique.

Pour tenter de cerner au mieux ce concept post-moderne de philosophie politique de « dialogue des langues-cultures », nous devons nous intéresser à celui de « dialogue interculturel » précédé en amont par les notions « d'exception culturelle » puis de « diversité culturelle » induite, par un processus dynamique démarré dans la décennie 90, sous l'égide des Québécois. Pour ces derniers, on devait défendre l'exception culturelle constituée par chaque culture en tant que partie d'un tout représentant la « diversité culturelle mondiale ».

Déjà en 2000, l'ONU avait préparé le terrain pour les 15 années à venir avec la « Déclaration du Millénaire » (adoptée le 8 septembre 2000), en spécifiant que *« Le principal défi auquel nous devons faire face aujourd'hui était de faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive pour l'humanité entière »*.

Aujourd'hui, force est de constater qu'en matière de force positive, il ne s'agit encore que d'un vœu pieux. Néanmoins, ce principe de reconnaissance de l'égalité de dignité de chaque culture qu'elle soit régionale et/ou minoritaire,

reste toujours aussi attractif notamment auprès des pays du Sud, qui ont réussi à Johannesburg en 2002 lors du Sommet Mondial sur le développement durable, à l'imposer comme un enjeu politique fort. Sommet qui est resté célèbre, suite à la déclaration faite par le Président Jacques Chirac sur la diversité culturelle considérée comme le « 3eme pilier du développement durable ».

Entre 2002 et 2005 cette notion de diversité culturelle fut adroitement adossée politiquement parlant, à d'autres problématiques relevant également du multilatéralisme.

Ce consensus autour de la France et du Canada a abouti en 2005 au soutien de tous les pays du monde à l'exception des USA et d'Israël, pour voter la Convention de l'UNESCO sur « La protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ». A noter un autre élément symbolique fort, la ratification de cette Convention par nombre de pays européens et par l'Union Européenne le même jour le 18 mars 2007, ce qui a permis de la mettre très rapidement en application aussi bien au niveau du droit international public, que dans l'ordre juridique de chacun des Etats. Les conséquences historiques de cette reconnaissance furent énormes, spécialement sur la légitimation du soutien public accordé à toutes les « expressions culturelles et croyances », autrement dit sur le changement dans la manière que les Etats avaient de considérer leurs minorités autant du point de vue linguistique, culturel que religieux, amorçant ainsi un processus durable pour la préservation et la promotion de la diversité culturelle.

Nous pensons que la diversité culturelle s'affirme comme une donnée plurielle des langues, des coutumes, des religions mais aussi de leurs contacts, de leurs changements, de leur hybridation aussi bien dans les grands ensembles sociétaux que pour chaque individu dans ce que l'on appelle aujourd'hui le "métissage culturel". Pour Lévi-Strauss, elle demeure le fondement de l'histoire humaine puisque elle seule est capable de faire progresser chacune des cultures.

C'est pourquoi lorsque fut mis à plat l'ensemble des notions impliquées dans les enjeux de cette diversité culturelle, devant aussi bien protéger les productions cinématographiques

nationales, que les expressions artistiques, culturelles, les minorités religieuses, nationales, le dénominateur commun qui faisait lien et donnait du sens à cette diversité a été celui de « dialogue interculturel ».

C'est du moins dans ce sens que l'UNESCO l'a compris comme la pièce manquante et finale de ce syllogisme post moderne de : « *sans reconnaissance préalable de la diversité des cultures et de leur égale valeur il n'y pas de dialogue interculturel possibles ; mais sans dialogue interculturel la diversité culturelle peut conduire à une sorte d'apartheid culturel* » (Culture et Recherche, n° 114-115. 2007-2008).

C'est donc dans la suite de ce qui a précédé et en écho avec le constat d'Edgar Morin pour qui « *plus que jamais l'identité culturelle se confond avec les politiques culturelles* » que l'Union Européenne a proposé l'*Initiative 2008 Année internationale du dialogue interculturel*, en s'appuyant sur les ministères de l'éducation et la culture des pays concernés.

Sur le terrain, il fallait rendre visible le rééquilibrage face à la mondialisation économique-financière avec l'objectif clair de mettre en évidence l'interaction entre les cultures, les différentes traditions et les religions, afin de favoriser l'émergence du sentiment de communauté chez les citoyens et ainsi parvenir à l'édification d'une « *société interculturelle qui dépasse la simple tolérance envers l'autre :[...] inviter les citoyens européens[...] à pleinement prendre part à la gestion de notre diversité qui s'enrichit d'une réalité de plus en plus variée, ainsi que de changements et apports induits par la globalisation.* » (<http://unioneuropeenne.com>).

Autrement dit, parier qu'au travers du dialogue interculturel, on pourrait en conciliant identité culturelle et hétérogénéité des populations, ouvrir des perspectives inespérées en matière de développement de la cohésion sociale. Mais, cela revient également à avouer que le vivre ensemble avec l'Autre reste insuffisant, étant donné que la tolérance ne signifie pas forcément qu'on ait compris cet Autre.

Précisément dans le contexte mondialiste pour accepter l'Autre, j'ai besoin de rentrer dans son univers linguistico-culturel. Sur ce point, la position française est claire : « *La stratégie française s'attache à faire vivre et à rendre pérennes des espaces d'échanges et de dialogue entre les cultures. Elle y est déclinée*

[dans] leur dimension linguistique [et] le dialogue interculturel apparaît [être] l'outil privilégié pour une gestion citoyenne de la réalité complexe de nos sociétés et pour les dynamiser » (<http://unioneuropeenne.com>).

Néanmoins si le texte précise pourquoi le dialogue interculturel est si important d'un point de vue sociétal, il n'insiste pourtant pas assez sur le rôle des langues dans ce dialogue et sur le pourquoi de leur importance.

Le premier implique la nature profondément culturelle de la langue, on apprend une langue pour pénétrer dans la culture qu'elle représente intrinsèquement, ainsi cette dernière n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour intervenir, pour comprendre et produire du sens.

Au-delà de la langue, c'est l'appropriation de la culture qui est visée, car c'est la langue qui à la fois organise, classe et s'approprie les faits et objets de son environnement, servant implicitement à approfondir et à expliciter la signification des faits linguistiques à l'aide de la connaissance du contexte naturel et socioculturel dans lesquels le discours prend forme.

Par conséquent, la langue continue d'évoluer en étroite relation avec la conception que ses locuteurs se font du monde au travers des représentations, idéologies, croyances, etc., qu'ils y associent. De plus, comme le rappelait Michel Serres contrairement aux sciences, « *seules les cultures et les langues sont capables d'annoncer, crier ou montrer les souffrances de l'individu, le sens de l'existence et cette beauté qui nous sauve parfois* », c'est pourquoi elles sont fondamentales dans le processus de socialisation, celui-là même qui tisse les liens intra et inter-sociétaux si spécifiques de l'espèce humaine.

En effet, pour l'enfant, l'appropriation correcte de sa langue maternelle demeure la condition sine-qua-non de la réussite de son intégration, puisque c'est elle qui fera de lui un membre de son groupe, identitairement reconnu et reconnaissable par les autres en tant que tel. C'est également par le biais de ce travail silencieux et profond accompli par la langue-culture que notre « humanité » se forge en tant que caractéristique transcendante et qui nous relie à l'Autre quel qu'il soit.

Que se passe-t-il lors du dialogue avec l'Autre ?

« *L'autre se rencontre et ne se constitue pas* » écrit René Schérer dans Zeus l'hospitalier.

Pour le philosophe, chaque individu porte en lui un a priori de rencontre avec l'Autre, c'est-à-dire un dispositif intérieur d'accueil de l'Autre, susceptible de générer de la réciprocité donc de l'échange dans la réalisation de la rencontre. Nous sommes ici dans une des caractéristiques propre au dialogue inter-humain, celle de produire des fonctions d'altérité linguistico-culturelle, c'est dans ce sens que la rencontre va servir à re-connaître « la différence » que cet Autre affiche vis à vis de moi.

Toujours dans cette interrogation sur la différence avec l'Autre, le sociologue Norbert Elias explique pourquoi c'est l'Autre qui construit en quelque sorte la différence envers le Je « *...le fait que tous les représentants des sociétés connues s'attendent comme si cela allait de soi à ce que la seule vue de leur visage [...] permettent à toutes les personnes connues de les identifier comme un individu précis et unique montre bien à quel point la conscience d'être différent des autres est liée à la conscience d'être différent "à leurs yeux" »*.

Cet extrait peut se comprendre comme le complément explicatif de l'analyse de Schérer, à la différence qu'il va plus loin dans le processus, en précisant que la rencontre avec l'Autre équivaut également à matérialiser "ma" différence.

Elias poursuit : « *C'est uniquement parce les hommes vivent dans la société des autres qu'ils peuvent se sentir des individus différents des autres. Et cette perception de soi-même comme d'un être différent est indissociable de la conscience d'être également perçu par les autres non pas seulement comme un être semblable à eux mais en même temps comme un individu à bien des égards différent de tous les autres.* »

Cette dernière partie résume à elle seule pourquoi cet espace globalisé, creuset expérimental pour le dialogue des langues-cultures à l'échelle planétaire, demeure un défi à réussir, tant l'histoire a montré que depuis toujours des tensions, des violences ont encadré l'expérience de l'altérité donc de la différence.

Dans ces mutations profondes qui affectent notre vie collective, il faut pouvoir penser le rôle de la différence culturelle aussi bien dans

les rapports sociaux que dans les relations inter-sociétales. Or, comme on vient de le voir, la langue en tant qu'objet culturel de par sa nature et ses fonctions se retrouve au premier plan pour porter cette différence d'avec l'Autre autant si ce dernier est mon voisin immédiat, que s'il se trouve à des milliers de kilomètres.

Il est indéniable que la Mondialisation a mis plus qu'en évidence l'importance de la prise en compte de la diversité des langues dans le dialogue interculturel avec toutefois la nécessité de construire des "passerelles" entre les langues. A ce propos, nous sommes convaincus qu'une de ces passerelles demeure la traduction, parce qu'elle assure une fonction de relation entre "les différences" des uns et des autres, en offrant notamment un espace immatériel de contact entre les langues.

Dans le dialogue avec celle ou celui qui n'appartient pas à la même langue-culture que moi, ce sont deux systèmes de vision de la réalité donc du monde, qui se rencontrent et s'affrontent en raison de cet effet inéluctable d'ethnocentrisme par lequel la culture maternelle sert toujours de référence absolue. C'est pourquoi, pour chaque locuteur sa propre culture produit des interférences susceptibles de l'empêcher de comprendre certains aspects de la culture de son interlocuteur.

Dans la relation langue-culture, aussi bien les analyses de Claude Lévi-Strauss (1983) que celles de Von Humboldt, nous montrent que nous sommes dans de la complexité.

Pour Lévi-Strauss la culture se construit de et par une série de systèmes symboliques dont le plus important de tous est le langage, puis suivent les règles du mariage, les rapports économiques, l'art, la science, la religion. Ces systèmes ont pour visée d'exprimer certains aspects de la réalité physique et sociale, mais le plus important ce sont les relations que ces deux réalités entretiennent l'une par rapport à l'autre.

Alors que Von Humboldt avait très tôt (fin XIXème) mis l'accent sur le rôle des langues en rapport avec la réalité collective et l'individu : « *La pluralité des langues est loin de se réduire à une pluralité de désignations d'une chose ; elles sont différentes perspectives de cette même chose et quand la chose n'est pas l'objet des sens externes, on a affaire souvent à autant de choses autrement façonnée par chacun.* »

En définitive, favoriser un dialogue réussi des cultures revient à dire qu'on encourage

l'apprentissage de la langue et de la culture de l'Autre, pour s'ouvrir à l'altérité, tout en restant fidèle à soi-même. Ainsi se comprendre au travers de la découverte de deux langues-cultures l'une maternelle et l'autre étrangère, revient à prendre conscience des enjeux sociaux et culturels véhiculés par chacune d'elles et ainsi accepter la différence.

A ce niveau, les "mots" de notre dialogue, de notre échange ne seront pas uniquement des unités linguistiques mais de vrais agents de la communication/reconnaissance dans ce que dialoguer veut dire : à l'aide du langage/langue agir sur autrui en l'informant, l'interrogeant, lui donnant un ordre, le prenant à témoin etc. Autrement dit, lui faire part de mon expérience personnelle pour la confronter à la sienne dans ce transfert d'informations réciproques au cours duquel le locuteur utilise le langage pour susciter une réaction de la part de son interlocuteur.

Ainsi par sa nature hautement sociale, la langue-culture est responsable d'une grande part de ce qui fait notre spécificité : parler de et avec l'autre, de lui, de nous et/ou de ce qui nous entoure. C'est-à-dire de cette réalité qui n'est d'autre que le résultat de cet accord, de ce consensus que nous délivrons sur nos connaissances: « *les procédés linguistiques ont une signification abstraite et froide, la vérité nous émeut parce qu'elle est concrète, vivante [...]. La parole joue un rôle essentiel dans l'établissement de la vérité, c'est-à-dire de l'accord des paroles traduisant l'accord des connaissances* » (François 1990).

Par ailleurs, lorsque j'encode dans la langue de l'autre, ma mission ne se résume pas seulement à découvrir un sens que j'ignore, mais à rendre ce sens dans ma langue maternelle. Ainsi tout énoncé linguistique peut être reformulé en d'autres mots, ce qui est le trait fondamental du langage/langue qui organise des relations entre les sujets parlants, tout comme il intervient dans le tissu de la relation du locuteur à lui-même.

« *Penser la culture comme un tout (valeurs, conduites, pratiques quotidiennes) associant son sens propre avec celui de qui fait un individu, autrement dit, c'est ce par quoi les Français sont des Français, ou les Espagnols sont des Espagnols, c'est considérer les individus dans ce qu'ils ont de commun puisqu'ils sont ce qu'est leur culture et leur culture est ce qu'ils sont* » (Linton, 1968). On comprend bien à partir de ces observations, que la

construction d'espaces multiculturels et multilingues comme l'Europe ou celui que la mondialisation est en train d'imposer, induit des problèmes au niveau des clivages produits par des spécificités plurielles aussi bien d'ordre linguistique, sociologique qu' anthropologique.

Dans cette perspective, le cyberspace équivalent d'un monde virtuel, sans frontières, rendu accessible grâce à l'infrastructure mondiale de l'information et communication numériques représente un réel atout pour développer et encourager le dialogue des langues et cultures au travers des échanges, qui même virtuels sont dotés d'un très fort potentiel en vue de faciliter la socialisation.

2 - UNE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION FONDÉE SUR LE DIALOGUE ENTRE LES CULTURES ET SUR LA COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

Dans quelle mesure peut-on considéré le cyberspace comme la métaphore privilégiée de l'échange mondialisé des langues-cultures ?

Cela ne fait plus de doute pour personne que la connaissance et l'information sont des facteurs de plus en plus déterminants pour la création de richesse, la transformation des usages sociaux et pour le développement humain sous toutes ses formes.

Le langage s'avérant être le vecteur principal de transmission du savoir et des traditions, ainsi la possibilité d'utiliser son propre idiome sur les réseaux mondiaux d'information comme l'Internet peut déterminer le degré d'intégration d'un individu aux sociétés du savoir émergentes.

Jusqu'à aujourd'hui, sur l'Internet, aucun contenu informatif n'est disponible dans les quatre à six mille langues parlées dans le monde et il n'existe pas encore les outils pour toutes les traduire. De même que pendant longtemps la manière d'accéder aux sites Internet par les noms de domaines a été limitée à l'utilisation du script latin, écartant par là-même des catégories entières de la population mondiale à un accès équitable aux bénéfices produits par ces avancés technologiques et par là, de l'obtention d'une information susceptible

de s'avérer importante pour leur développement et leur vie personnelle.

Si sur le cyberspace cette situation était restée en l'état, la diversité culturelle aurait été en danger, doublée par le risque d'un accroissement des inégalités socio-économiques.

A l'heure actuelle, ce n'est probablement plus le cas puisque depuis ces quinze dernières années sur ces questions du multilinguisme dans le cyberspace, les choses ont évolué grâce aux différentes initiatives d'ordre international qui se sont échelonnées suite à la dynamique à la fois fondatrice et fondamentale de la "Société de l'Information" telle qu'elle a été pensée et mise en place par l'ONU au travers de l'UNESCO.

Si comme l'UNESCO le prétend : « *l'éducation numérique est une composante essentielle de la transition à une Société de l'information inclusive* », alors il va de soi que celle-ci doit pour des raisons d'éthique et d'égalité, œuvrer pour une véritable diversité culturelle et linguistique sur le net, afin d'écartier toute tentation d'ethnocentrisme et de colonialisme implicite des TICs. Cela implique pour le monde numérique d'assumer à la fois des devoirs et des droits. Des devoirs d'offrir un environnement favorable pour le plus grand nombre de langues, et assurer ainsi une vraie inclusion digitale de toutes les langues. Un droit, celui d'avoir le choix de communiquer dans sa langue maternelle quelle qu'elle soit.

Rappelons que dès l'origine, la diversité culturelle et linguistique, s'est imposée comme un facteur essentiel au développement de la Société de l'Information fondée sur le dialogue entre les cultures et sur la coopération régionale et internationale. Dans ce sens, en octobre 2003 à Genève, fut adopté le Chapitre 8 du Plan d'Action consacré à « l'Elaboration de contenus et de systèmes multilingues » qui par la suite fut à l'origine du vote de la Recommandation UNESCO (en décembre 2003) sur "La promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace". Cette dernière spécifiait que les secteurs public, privé de la société civile, aux niveaux local, national, régional et international, devraient s'efforcer de fournir les ressources nécessaires et prendre les mesures requises pour atténuer les obstacles linguistiques pour promouvoir l'interaction humaine sur l'Internet, en encourageant d'une

part la création et le traitement des contenus éducatifs, culturels et scientifiques sous forme numérique, et d'autre part l'accès à ces contenus dans toutes les langues, y compris les langues autochtones.

Le texte insistait également sur le fait que les Etats membres et les organisations internationales devraient formuler des politiques nationales appropriées sur la question cruciale de la survie des langues dans le cyberspace en vue de promouvoir l'enseignement des langues, y compris les langues maternelles. Les pays en développement bénéficieraient d'un appui et d'une assistance internationale renforcés et élargis en vue de faciliter la conception de matériel librement accessible sur l'enseignement des langues sous forme électronique.

En parallèle, les organisations internationales de même que les entreprises spécialisées dans les technologies de l'information et de la communication étaient invitées à soutenir la recherche-développement, suivant des modalités de collaboration participative, pour la mise au point de systèmes d'exploitation, moteurs de recherche et navigateurs Web dotés de grandes capacités multilingues, ainsi que leur adaptation aux conditions locales.

Un effort particulier de coopération internationale devrait être consenti pour développer des services de traduction automatisée accessibles à tous, des systèmes linguistiques intelligents tels que ceux qui remplissent des fonctions multilingues de recherche de l'information, de dépouillement/résumé et de reconnaissance de la parole, tout en respectant pleinement le droit de traduction des auteurs.

Enfin l'UNESCO, en partenariat avec d'autres organisations internationales, s'engageait à créer un observatoire des politiques de collaboration, de réglementations, de recommandations techniques et de bonnes pratiques du multilinguisme, des ressources et des applications multilingues, incluant également les innovations en matière d'informatisation du traitement des langues.

Au travers de cette démarche présentée en cinq points sur le document original, on note que l'UNESCO en encourageant la construction des sociétés du savoir plurielles et inclusives, reconnaît en premier lieu que la langue représente un facteur crucial dans l'aptitude à

communiquer et en second lieu que la capacité des peuples à partager, à accéder au savoir, à posséder des moyens d'action dans la société numérique, dépendra de plus en plus des solutions multilingues mises à leur disposition.

La réalisation de cette Recommandation, va déboucher sur nombre d'initiatives dont le Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI) phase 1 à Genève (2003) et 2 à Tunis (2005) au cours de laquelle le Plan d'action, associé aux modalités de mise en oeuvre ont été votées et rendues publiques.

Plus tard, toujours sous l'impulsion du SMSI, en mai 2006, à Bamako l'Académie Africaine des Langues (ACALAN), en partenariat avec l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), le gouvernement du Mali, ainsi que d'autres organisations internationales et l'UNESCO ont organisé une conférence sur le « Multilinguisme pour la diversité culturelle et la participation de tous dans le cyberspace ».

Cette conférence a fait appel à l'expertise des gouvernements, des organisations internationales, régionales et nationales, des communautés professionnelles, scientifiques et universitaires, ainsi que des organisations non gouvernementales, du secteur privé et d'autres acteurs pour identifier et présenter des actions concrètes dans le domaine de la diversité linguistique. Les responsables gouvernementaux et non gouvernementaux ont proposé de travailler avec les principaux acteurs des politiques linguistiques internationales, régionales et nationales sur les noms de domaines multilingues et le contenu numérique en langues locales. Et de ces discussions centrées sur le multilinguisme ont émergé deux perspectives de travail, la première mettant l'accent sur l'urgence à concrétiser des politiques et des normes susceptibles de garantir une société du savoir complètement inclusive, la seconde œuvrant au niveau des pratiques mondiales pour la construction d'un cyberspace intégralement multilingue.

Après Bamako en 2007, a été créé le Réseau Mondial pour la Diversité Linguistique (RMDL), dont le siège se trouve à Genève. Il s'agit d'un réseau multi-partenarial, fonctionnant à la fois avec la société civile, les gouvernements et les organisations internationales institutionnelles et honoraires.

Sa mission consiste à faire de la diversité linguistique le fondement de l'unicité de la communication humaine, et déjà la liste de ses membres et de son comité d'exécution l'en affichent la volonté.

Pourquoi ?

Parce que les langues sont considérées comme les "véhicules" des cultures du monde, en les préservant et les développant dans le cyberspace et plus largement dans l'espace numérique elles contribuent à réduire la fracture des savoirs.

Comment ?

En encourageant les gouvernements et les institutions à investir dans des mesures favorisant un multilinguisme équitable; en développant une éducation tous niveaux confondus qui soit bi- et/ou multilingue basée sur la langue maternelle, en promouvant la localisation des logiciels et l'égal accès de toutes les langues au cyberspace, en soutenant les différentes communautés linguistiques qui défendent l'usage de leur propre langue, en participant pleinement à la création et au partage de toutes les ressources linguistiques et enfin en accompagnant la mise en œuvre des politiques linguistiques au travers des projets de recherche sur les langues comme pour le séminaire organisé en 2007 par l'UNESCO sur le « Multilinguisme pour la diversité culturelle et la participation de tous dans le cyberspace » et la création du Réseau Mondial pour la Diversité Linguistique (RMDL).

Avec quelles retombées ?

Parvenir à mettre en place des partenariats multi-acteurs relevant de la diversité culturelle et linguistique et par là même, contribuer au renforcement du dialogue des cultures et des civilisations qui pourront parvenir à moyen et long terme à garantir un monde plus solidaire et en paix .

Cependant l'ensemble de ce travail de construction d'un cyberspace multilingue repose sur une condition sine qua non, celle de pouvoir se mettre d'accord sur une définition commune des normes universelles applicables par et pour tous.

Ce fût l'objectif du deuxième Forum sur la gouvernance de l'Internet, qui s'est tenu à Rio

de Janeiro (Brésil) du 12 au 15 novembre 2007, avec les mêmes participants que pour les initiatives précédents l'UNESCO, l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) et l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Ces normes en question concernent à la fois les noms de domaine internationalisés, qui pour l'essentiel étaient limités aux caractères latins ou romains, mais également les jeux et les polices de caractères, le codage des textes, la prise en charge des langues par les principaux systèmes d'exploitation, les outils de développement des contenus, les logiciels de traduction automatique et les moteurs de recherche dans les diverses langues.

Suite à ces travaux pour lesquels une évaluation des noms de domaine internationalisés a été effectuée par l'ICANN, des expérimentations ont été conduites et depuis peu, les utilisateurs de l'Internet peuvent dans le monde entier, accéder à des pages wikis assorties du nom de domaine dans les onze langues retenues pour le test arabe, persan, chinois (simplifié et classique), russe, hindi, grec, coréen, yiddish, japonais et tamoul. Les pages wikis offrent la possibilité aux internautes de créer leurs propres pages dérivées, portant leur nom, dans leur propre langue.

A ce propos, Marcel Diki-Kidiri (2007), coordinateur du plan d'action du Réseau Mondial pour la Diversité Linguistique (RMDL), défend l'idée que « *le progrès technologique rend possible l'invention d'une nouvelle architecture qui rendrait l'Internet à la fois inclusive et pleinement multilingue "qu'on peut choisir de s'assurer que la toile reste unie, soit en créant des ponts entre ses fragments ou en construisant un concept beaucoup plus puissant du Réseau comme un espace participatif distribué basé sur l'utilisateur final. Dans un tel système, chaque utilisateur peut employer sa propre langue pour entretenir sa propre relation avec le monde des TIC.* » Dans ce sens, il est suivi par les experts du Forum Technique Multilingue (une équipe ad hoc du RMDL), pour lesquels il s'agit d'une option parfaitement réalisable, qui reviendrait à offrir aux usagers deux solutions techniques, l'une pour leur langue maternelle et l'autre pour leur langue véhiculaire.

Désormais, le constat concernant un cyberspace multilingue semble plutôt positif, grâce à des collaborations très productives

d'ordre international et à la création d'outils par lesquels nous sommes irrémédiablement entrés dans la phase concrète du "pouvoir faire", ce qui est très encourageant pour la suite.

Néanmoins, à ce stade de notre analyse, il est temps de poser la question implicite qui depuis le départ sous-tend toute notre problématique : qu'en est-il réellement du multilinguisme dans le cyberspace ?

3 - LE MULTILINGUISME DANS LE CYBERESPACE A L'HEURE DE LA MONDIALISATION

Avant de répondre à cette question, il faut au préalable s'intéresser de façon plus générale à la relation entre mondialisation et multilinguisme.

Pour se faire, nous proposons de nous appuyer sur le concept opératoire très productif de Louis-jean Calvet celui du "modèle gravitationnel" élaboré justement pour rendre compte du « *versant linguistique de la mondialisation* » (Calvet, 1999).

Pour les six à sept mille langues présentes dans le monde, avec ce modèle gravitationnel il s'agit de les envisager reliées par le biais de leurs locuteurs bilingues. Ces systèmes de bilinguisme génèrent entre eux des rapports de force qui provoquent leur hiérarchisation, Calvet (2007) cite les exemples « *du bilingue arabe-berbère au Maroc [qui] est toujours de première langue berbère, un bilingue wolof-français au Sénégal est toujours de première langue wolof* », etc.

En fonction de ces couplages « *nous parvenons à une représentation des rapports entre les langues du monde en termes de gravitations étagées autour de langues-pivots de niveaux différents. Nous avons, au centre une langue "hypercentrale", l'anglais, pivot de l'ensemble du système, dont les locuteurs manifestent une forte tendance au monolinguisme. Autour de cette langue hypercentrale gravitent une dizaine de langues "supercentrales" (espagnol, français, hindi, arabe, malais...) dont les locuteurs, lorsqu'ils acquièrent une seconde langue apprennent soit l'anglais, soit une langue de même niveau, c'est-à-dire une autre langue supercentrale. Elles sont à leur tour pivot de la gravitation de cent à deux cents*

langues centrales autour des quelles gravitent enfin six à sept mille langues périphériques. »

Ainsi selon Calvet, le système mondial des bilinguismes nous apprend grosso modo que l'acquisition d'une langue seconde se fait en allant de la périphérie vers le centre, mais alors qu'en est-il des locuteurs de ces langues périphériques ?

Ces locuteurs communiquent par l'intermédiaire d'une langue de niveau supérieur qu'ils utilisent comme langues véhiculaires, par exemple pour les langues véhiculaires du sommet du modèle : l'anglais, le français, le malais, l'espagnol... Leur atout majeur n'est pas de rassembler le plus grand nombre de locuteurs mais précisément de jouer ce rôle véhiculaire, le cas du japonais en est un bon exemple : il compte presque autant de locuteurs que le français, mais il n'est pas une langue véhiculaire.

Ce que l'on remarque, c'est que cette structuration en pyramide à trois étages avec les langues hypercentrales, supercentrales et les langues périphériques repose sur le liant particulier constitué par les bilinguismes, et que sans surprise, les langues les plus menacées, sont celles qui parce que simplement périphériques, ont du mal à devenir une langue seconde. Elles ne peuvent donc pas compter sur le soutien vital d'un bilinguisme actif. Elles restent ainsi tributaires pour leur survie, des seuls locuteurs pour lesquels elles sont leur langue maternelle.

Retrouve-t-on cette configuration dans le cyberspace ?

Pour pouvoir répondre à cette question, il faudrait disposer de statistiques fiables et conséquentes, or paradoxalement en regard de tout ce que nous avons présenté précédemment nos recherches de données sur les langues utilisées dans le net se sont soldées par un résultat très maigre. Pas de chiffres actualisés, les plus récents sont de 2007 émanant du FUNREDES et ne concernent que les langues romanes et l'anglais.

Ces enquêtes ont été réalisées avec le soutien de la Délégation à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). Le document porte le nom de Langues et cultures sur la Toile : [Étude 2007](#).

Évolution des langues entre 1998 et 2007(mai) :

Pages Web en	1998	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007
ANGLAIS	75 %	60 %	52 %	50 %	49 %	45 %	45 %	45 %
ESPAGNOL	2,53 %	4,79 %	5,50 %	5,80 %	5,31 %	4,08 %	4,60 %	3,80 %
FRANÇAIS	2,81 %	4,18 %	4,45 %	4,80 %	4,32 %	4,00 %	4,95 %	4,41 %
PORTUGAIS	0,82 %	2,25 %	2,55 %	2,81 %	2,23 %	2,36 %	1,87 %	1,39 %
ITALIEN	1,50 %	2,62 %	3,08 %	3,26 %	2,59 %	2,66 %	3,05 %	2,66 %
ROUMAIN	0,15 %	0,21 %	0,18 %	0,17 %	0,11 %	0,11 %	0,17 %	0,28 %
ALLEMAND	3,75 %	2,85 %	6,75 %	7,21 %	6,80 %	7,13 %	6,94 %	5,90 %
CATALAN								0,14 %
RESTE	13,44 %	22,20 %	23,68 %	25,97 %	29,65 %	31,32 %	33,43 %	36,54 %

Nombre d'internautes par langue

	anglais		espagnol		portugais		français		italien		roumain		allemand		catalan		Reste	
	2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007
Millions d'internautes	295,4	366	72,0	101,5	24,4	47,3	33,9	58,4	30,4	31,4	4,4	4,9	55,3	58,9	X	2,1	313,16	483,7
% d'internautes	35,62	31,7	8,68	8,8	2,94	4,1	4,09	5,1	3,67	2,7	0,53	0,4	6,67	5,1	X	0,2	37,81	41,9

Nous livrons les commentaires de ces tableaux, tels qu'ils figurent à la suite du document.

situation semble se reproduire sur la période 2005-2007.

4 - ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

La stagnation apparente des langues latines (et de l'allemand) face à l'anglais se confirme, laissant seulement le roumain comme langue émergente. (Il s'agit probablement d'un effet indirect des améliorations socio-économiques rencontrées par la Roumanie -et les Roumains- avec l'intégration dans l'UE) et maintenant la présence absolue de l'anglais à 45 %.

Comme en 2003, sauf dans le cas du roumain, on notera que la diminution relative de chaque langue de l'étude par rapport à l'anglais se fait dans les mêmes proportions, ce qui représente une nouvelle croissance relative de l'anglais face à toutes les langues. Cette situation est révélatrice d'un phénomène qui concerne l'espace indexé par chaque moteur de recherche. En 2003, l'anglais connaissait une croissance dans l'espace indexé et cette

Les principales raisons de ce phénomène, qui ne dénote pas une réduction de la présence des langues latines dans le cyberspace, mais plutôt une diminution de leur présence dans les espaces indexés par les grands moteurs de recherche, sont multiples :

a) Le pourcentage de pages de l'espace Web visible qui ont été indexées est passé d'une période pendant laquelle il s'élevait à 60-80 %, à une nouvelle période, depuis 2005, où il ne dépasse pas les 30 %. Les moteurs ne disposent pas de la capacité suffisante pour suivre la croissance exponentielle des contenus (et l'arrivée massive de nouvelles langues asiatiques) et cela s'accompagne de stratégies de définition de niches relatives aux aspects commerciaux de chaque moteur. Cette situation favorise donc logiquement une présence de l'anglais au-dessus de la juste proportionnalité.

b) La différence de prix entre les domaines génériques et les domaines nationaux a

augmenté de manière tellement considérable que la tendance s'est inversée, créant une véritable croissance des domaines génériques, notamment le domaine .com qui a subi une croissance relative de 30 %. Les domaines génériques indexés par les moteurs augmentent, ce qui, indirectement, favorise l'anglais.

c) Le phénomène de l'introduction de publicité -supposée contextuelle- dans les pages Web s'est généralisé (en particulier avec GoogleAds), provoquant une croissance artificielle de l'anglais en raison d'une mauvaise contextualisation thématique et linguistique.

Outre l'impact sur la présence apparente de l'anglais, cette situation dans laquelle chaque moteur définit son propre espace d'indexation et qui dans l'absolu ne représente pas la totalité des pages Web, a eu pour conséquence la perte irrémédiable de deux des éléments clefs de notre méthodologie : la cohérence et la continuité. Avant, les résultats étaient pratiquement identiques (ou, tout au moins, se trouvaient dans les mêmes intervalles de confiance), quel que soit le moteur utilisé. Aujourd'hui, c'est impossible. Notre méthode permet de caractériser linguistiquement l'espace indexé par chaque moteur, sans prétendre obtenir une homogénéité dans les données produites. (Exalead donne 30 % de pages en français de plus qu'Altavista).

Concernant l'espagnol, il ressort de cette étude que Cuba, l'Espagne et le Nicaragua ont toujours une aussi bonne productivité et que le Panama s'est considérablement amélioré. On observe également que l'Espagne est toujours le plus gros producteur de pages Web en espagnol. Pour ce qui est des États-Unis, après une période de croissance, on note un recul de la langue espagnole sur la Toile qui mériterait d'être attentivement analysé.

Au niveau de la langue française, on remarquera une diminution relative de la production en Suisse. Le reste des données est stable.

En ce qui concerne le portugais, les chiffres demeurent stables. De manière générale, la petite augmentation de cette langue est le reflet

des faibles changements dans les résultats par domaine. Il convient toutefois de souligner que la productivité de pages web en portugais par rapport au nombre de lusophones par pays est plus élevée en Espagne et aux États-Unis qu'au Brésil et au Portugal...

Concernant l'anglais, on note une augmentation significative du domaine .edu et des chiffres correspondant aux États-Unis, ce qui est probablement plus dû au phénomène publicitaire, qu'à une réelle augmentation. L'Espagne, la France, le Japon, la Chine, les Pays-Bas et la Russie ont toujours une forte productivité en anglais, tout comme la Suède et la Suisse, quoique dans une moindre mesure cette année.

Un deuxième document, publié dans un article du Monde en octobre 2007 sous le titre de L'anglais risque d'être détrôné sur la Toile complète dans une moindre mesure les données précédentes.

Ici les chiffres proviennent du site Internetworldstats.com. On y apprend que « *Les langues asiatiques sont en passe d'être plus utilisées que l'anglais sur Internet. Selon le site Internetworldstats.com, sur les 1,2 milliard de personnes qui utilisent Internet dans le monde, 31 % ont l'anglais comme première langue. Mais le chinois augmente sans cesse : 15,7 % des internautes sont sinophones, nombre qui a quintuplé en sept ans. L'Asie compte le plus grand nombre d'internautes (437 millions) avec un taux de pénétration de seulement 12 % de la population. Les 322 millions d'internautes européens et les 233 millions de Nord-Américains représentent respectivement des taux de pénétration de 40 % et 70 %. Par ailleurs, l'Internet Corporation for Assigned Names et Numbers (Icann), qui gère les adresses Internet mondiales, a annoncé (lundi 8 octobre 2007) , que les noms des sites Internet pourront désormais être rédigés dans onze alphabets non occidentaux. Ces adresses pourront être testées sur le site de l'ICANN pour vérifier qu'elles fonctionnent. Sept ans auront été nécessaires à cet organisme pour appliquer sa propre décision de rendre les noms de domaines internationaux.* » - (AFP).

Le constat que l'anglais est en train de se faire dépasser par les langues asiatiques, n'est pas une surprise en soi au regard du développement économique et technologique de ce continent. De plus, nous remarquons que l'article mentionne également les travaux de l'ICANN sur les noms des domaines que nous avons évoqué précédemment.

De manière générale, les langues utilisées sur le cyberspace se répartissent en trois grandes catégories en fonction de leur usage.

La première regroupe le plus d'utilisateurs et fait appel aux grandes langues de communication, qui sont aussi pour la plupart d'entre elles considérées comme des langues de travail. La seconde porte sur les langues considérées comme des objets d'étude en soi et enfin la troisième est constituée par des langues jamais mentionnées, ce sont les grandes absentes du réseau.

Détaillons un peu plus ce constat tripartite. Sur le net les langues dites de travail sont celles des forums discussions, des tchats, de la messagerie, des messages publicitaires, et des contenus des pages Web, servant aux consignes des webmestres pour la navigation etc. et elles restent par excellence la langue des développeurs de logiciels pour l'interface utilisateur, leurs pages d'aide et boîtes de dialogue.

D'un point de vue sociolinguistique, on peut dire que la maîtrise de ces langues permet aux usagers de l'Internet, et plus largement à ceux de l'informatique, d'évoluer facilement dans le cyberspace et par là devenir de vrais acteurs de la société d'information.

Dans un futur plus ou moins court, si on accepte l'hypothèse que notre société civile mondialisée se confondra avec la société de l'information, alors les langues de travail sont d'ores et déjà dans une posture plus qu'avantageuse, parce que dominante à tous les points de vue.

Pour les langues qualifiées "d'objets" leur situation n'est pas aussi homogène que pour les précédentes. En effet, si certaines ne sont qu'uniquement mentionnées par leur(s) nom(s) au détour d'une phrase, d'autres constituent réellement un "objet d'étude" par une présentation proprement linguistique (origine, histoire, grammaire, lexicque, corpus écrits, oraux, etc.).

A noter que, les auteurs de ces études ne sont pas forcément des locuteurs de ces langues,

mais elles sont susceptibles pour certaines d'entre elles de générer une cybercommunauté autour d'elles, leur conférant ainsi une certaine potentialité dans le cyberspace. L'avenir leur est ouvert pour peut-être à un moment donné devenir une langue de travail à part entière.

Par contre c'est loin d'être le cas pour la très grande majorité des langues du monde qui restent les "langues absentes" du net : invisibles, donc inaudibles.

Les causes principales en sont simples : non décrites, non écrites, peu parlées elles n'ont pas de cybercommunauté pour les défendre et les promouvoir, elles n'offrent donc aucun "intérêt" sociolinguistique pour une présence sur le net.

Pour d'autres par contre ce sont des problèmes techniques qui sont à l'origine de leur absence, c'est à elles que s'adresse la deuxième perspective de travail sur "Les pratiques mondiales pour la construction d'un cyberspace multilingue" figurant dans le rapport de la Conférence de Bamako 2005 que nous avons mentionné plus haut.

Alors si comme nous venons de le voir, en matière de langue, le concept de "cybercommunauté" semble jouer un rôle important, de quoi relève-t-il plus précisément ?

5 - LA PROMOTION DES LANGUES ET DES CYBERCOMMUNAUTES

Une langue n'est vivante que lorsqu'elle est utilisée comme langue de travail donc de communication. La promotion de la diversité linguistique dans le cyberspace ne devrait pas se contenter d'assurer la simple présence des langues sur un site en tant que langue objet. Cela reviendrait à collectionner des échantillons de langues pour un musée virtuel destinée à instruire les générations futures sur ce qu'étaient les langues de l'humanité avant l'ère de la toute puissante société de l'information mondialisée qui aura réduit à quelques dizaines les milliers de langues encore présentes aujourd'hui.

Par cybercommunauté, d'un point de vue linguistique, nous entendons l'ensemble des personnes qui ont en commun la pratique d'une langue en utilisant les technologies de l'information et de la communication. Une telle communauté existe spontanément pour

toutes les grandes langues du monde qui sont déjà des langues de travail dans le cyberspace. Pour les autres langues, il faudrait les faire émerger progressivement. Pour cela, la première étape consiste à développer les langues elles-mêmes vers l'Internet en commençant par les doter d'une orthographe normalisée (si elles n'en ont pas).

Au niveau international, on peut travailler à résoudre les nombreux problèmes techniques qui handicapent la normalisation par le consortium Unicode des caractères spéciaux nécessaires à l'écriture de toutes les langues du monde, y compris les langues les plus défavorisées.

On peut également soutenir le développement terminologique des langues les moins présentes dans le cyberspace et encourager des actions visant à enseigner ces langues, pour consolider, voire augmenter le nombre des personnes capables de les utiliser pour communiquer par les TICs.

En l'état des choses, pour qu'une langue, quelle qu'elle soit, puisse se développer durablement dans le cyberspace, on constate que l'existence d'une cybercommunauté lui est essentielle.

CONCLUSION OUVERTE

A priori, la promotion de la diversité linguistique dans le cyberspace ne peut exclure aucune langue, même s'il est inévitable que certaines langues disparaîtront fatalement, n'étant plus parlées que par quelques locuteurs âgés qui mourront avec elles, ou parce qu'elles sont délaissées par leurs locuteurs natifs et ignorées par la communauté internationale.

De manière plus pragmatique, la promotion de la diversité linguistique dans le cyberspace pourrait se donner comme principe de soutenir toute activité visant d'une part à développer des contenus dans une langue peu présente sur la Toile et l'usage de cette langue comme langue de travail et d'autre part de faire émerger des cybercommunautés pouvant communiquer dans des langues peu usitées sur la Toile.

Pour savoir si c'est facile l'ouvrage de Marcel Diki-Kidiri « Comment assurer la présence

d'une langue dans le cyberspace ?"², publié en 2007 par le Programme Information pour Tous de l'UNESCO, présente les différentes possibilités mises librement à disposition dans une démarche à la fois très pédagogique et claire.

Nous avons amorcé notre réflexion par la conférence de l'UNESCO de novembre 2008, nous la concluons par ce à quoi cette conférence a réellement abouti en avril 2009, c'est-à-dire l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un cyber-réseau pour l'apprentissage des langues. Son objectif est de promouvoir l'apprentissage de toutes les langues en constituant une plate-forme en ligne ou un "réseau de réseaux" placé sous l'égide de l'UNESCO. Ce projet a également pour ambition d'offrir un accès plus large et moins coûteux à des matériels d'apprentissage des langues dans le monde entier. Les experts sont arrivés à la conclusion que la section consacrée aux langues de la plate-forme de formation libre de l'UNESCO (OTP) peut être développée pour devenir un centre de ressources d'apprentissage des langues, privilégiant les langues minoritaires et menacées. Ils ont proposé cinq options pour l'extension de la plate-forme OTP, allant de la plus minimaliste à la plus complète. L'étude de faisabilité, qui devra examiner ces cinq options et faire une recommandation sur la solution la plus efficace, sera présentée au Conseil exécutif en octobre 2009. La promotion des langues et du multilinguisme est au cœur même de la mission et des objectifs de l'UNESCO.

Le contexte particulier de la mondialisation a révélé l'importance de l'apprentissage des langues, c'est pourquoi nous attendons octobre 2009 pour savoir laquelle des cinq options pour la plate-forme de formation libre sera privilégiée mais d'ores et déjà, nous pouvons dire que depuis le SMSI nous assistons à une accélération dans la résolution effective par le structurel, des problèmes technologiques qui entrave le multilinguisme sur le cyberspace. Maintenant la balle est et sera de plus en plus dans le camp des locuteurs/usagers qui au travers des cybercommunautés auront en charge le devenir du patrimoine linguistique actuel.

² Une présentation de cet ouvrage figure dans les documents additifs

A eux de faire que les langues absentes du net deviennent audibles et visibles au travers du dialogue des uns avec les autres.

Le défi reste donc fondamentalement d'ordre socioculturel, il est lourd et fondamental, mais passionnant, car pour la première fois dans l'histoire des langues on sait pourquoi et comment on peut agir pour préserver ce patrimoine inestimable de l'humanité.

BIBLIOGRAPHIE

Bernier ,Y. (2001) « La préservation de la diversité linguistique à l'heure de la mondialisation », Rapport, in Cahiers de droit de l'Université Laval, vol.42,N°4.

Calvet, L.-J. (1999) *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

Calvet, L.-J. (2007) *La mondialisation au filtre des traductions*, in **Revue Hermès**, n°49, Traduction et Mondialisation, coordonné par Joanna Nowicki et Michaël Oustinoff.

Diki-Kidiri, M. (2007) « Comment assurer la présence d'une langue dans le cyberspace ? » publié par le Programme Information pour Tous de l'UNESCO.

Elias , N. (1987) *La société des individus*, Fayard.

François, F. (1990) *La Communication inégale*, Paris : Delachaux & Niestle, Collection : Actualités pédagogiques et psychologiques.

Lévi-Strauss, C. (1983) "*Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss*", in Mauss, M., Sociologie et anthropologie, Paris, PUF.

Linton, R., (1968) *De l'homme* / Ralph Linton ; trad. et présentation d'Yvette Delsaut. – Paris, Ed de Minuit.

Morin, E., (1997) Communication au Congrès International « *Quelle Université pour demain ?* » Motivation, N° 24.

Revue Hermès n°49 (2007), « Traduction et Mondialisation », coordonné par Joanna Nowicki et Michaël Oustinoff

Schérer, R. (2005) *Zeus l'hospitalier*, Paris, La Table ronde, p.137.

Serres, M. (2002) *L'humanisme universel qui vient*, in journal Le Monde, 5-07-2002.

Sciences Humaines (2007) « 10 Questions sur la mondialisation », N° Spécial, 180.

Truchot, C. (1994) *L'internationalisation et les langues : effets et enjeux linguistiques de la mondialisation des échanges*, in les actes du Séminaire Langue nationale et mondialisation : enjeux et défis pour le français, 25, 26, 27 octobre 1994, Québec, [en ligne : <http://www.clf.gouv.qc.ca/Pub/F149/ch1.html>]

Von Humboldt, W. (1996) « *Fragment de monographie sur les Basques* » (1822) in M. Crépon, *La langue source de la nation*, Mardaga.

Wieworka, M. (2001) *La différence*, Balland, 2001.

DOCUMENTS ADDITIFS

Diki-Kidri, M. (2007) « Comment assurer la présence d'une langue dans le cyberspace ? » UNESCO.

INTRODUCTION

Le cyberspace est ouvert à toutes les langues du monde car son infrastructure n'est pas soumise à l'autorité d'un pouvoir central qui déciderait de son utilisation. Il suffit, en principe, de disposer d'un ordinateur relié à un fournisseur d'accès Internet pour afficher sur la Toile des données textuelles, iconographiques ou sonores dans la langue de son choix. La mise en œuvre de ce principe qui est un facteur fondamental de la démocratie au niveau mondial, nécessite, cependant, que soient réunies un certain nombre de conditions techniques et de ressources humaines et financières que nous allons examiner dans la présente étude. En rédigeant celle-ci, nous avons voulu répondre aussi simplement que possible à la question suivante : comment faire en sorte qu'une langue peu dotée en ressources linguistiques et/ou informatiques, voire en ressources humaines, puisse arriver à trouver une place dans le cyberspace et y être active ?

Par extension, toute langue ayant plus ou moins de ressources peut trouver des réponses dans cette étude si elle est faiblement représentée dans le cyberspace. Nous décrivons ici le parcours le plus long, celui d'une langue n'ayant même pas de représentation écrite, mais d'autres langues mieux loties trouveront les étapes qui les concernent sur le même chemin.

Il nous faut d'emblée répondre à une question préalable. Qu'est-ce qu'une langue peu dotée ? Il s'agit d'une langue qui ne dispose pas suffisamment, voire pas du tout, des ressources essentielles dont sont généralement dotées les grandes langues du monde, à savoir : une orthographe stable dans un système d'écriture donné, des ouvrages de référence (grammaires, dictionnaires, ouvrages littéraires), des œuvres de diffusion massive (presse écrite et audiovisuelle, films, chansons et musique), des ouvrages techniques et d'apprentissage (publications techniques et scientifiques, ouvrages didactiques, manuels), divers

supports de communication du quotidien (affiches, publicités, courriers, notices, modes d'emploi, etc.), ainsi qu'un nombre abondant d'applications informatiques dans cette langue. Sur le plan des ressources humaines, une langue peu dotée peut devenir une langue en danger de disparition si elle n'est plus parlée que par un petit nombre de locuteurs. Il devient alors nécessaire pour la sauver, d'augmenter le nombre de ses locuteurs en l'enseignant par tous les moyens techniques possibles.

Heureusement, une langue peu dotée n'a pas nécessairement tous ces handicaps à la fois. Elle peut être majoritaire, écrite, enseignée à l'école et pourtant manquer cruellement de ressources informatiques ou même de ressources linguistiques en quantité et en qualité suffisantes. Il est donc plus juste de dire que les langues peu dotées le sont de manière très variée – depuis les langues en grand danger de disparition, jusqu'aux langues émergentes qui possèdent déjà une bonne partie de ces ressources, mais en nombre estimé insuffisant et incomplet. De nombreuses langues sur tous les continents répondent à cette définition des langues peu dotées. On peut citer en Europe le breton, l'occitan ou encore le basque, en Amérique, la quasi-totalité des langues amérindiennes, en Asie, le myanmar³, pour n'en citer qu'une parmi des centaines, en Océanie, la quasi-totalité des langues autochtones des îles polynésiennes, micronésiennes et mélanésiennes. En Afrique, où se parlent un tiers des langues du monde, soit environ 2000 langues, les langues les mieux dotées (afrikaans, kiswahili, hausa, etc.) se comptent sur les doigts d'une main et font partie des langues émergentes, donc des langues peu dotées.

Nous partirons donc de l'hypothèse la plus défavorable, à savoir, une langue qui fut jadis porteuse d'une culture florissante, mais qui n'est plus parlée aujourd'hui que par une poignée de personnes âgées dans un petit village au fin fond de la brousse africaine, disons en Afrique centrale pour être aussi loin que possible de toutes les côtes. Appelons cette langue le ndeka. Une telle langue n'a pratiquement aucune chance d'accéder un jour au cyberspace, car elle risque de disparaître à tout jamais à la mort de son dernier locuteur, et

³ Nouvelle dénomination de la langue appelée birmane autrefois.

ils ne sont plus très nombreux à la parler. Voici qu'un jour un jeune étudiant issu de ce village trouve que des outils comme SPIP, Wikipedia et bien d'autres encore pourraient offrir une formidable opportunité de conserver la mémoire de cette langue et de ce fait celle de son village et de la culture de ses ancêtres. Ce serait même le moyen le plus sûr de faire apprendre cette langue aux jeunes de sa génération et ainsi lui redonner une nouvelle vie. Il vient nous trouver pour nous demander de le guider dans son projet. Avec cette hypothèse en tête, notre exposé se veut didactique, afin d'accompagner, pas à pas, tous ceux qui nous rejoindront à n'importe quelle étape du chemin pour porter jusque dans le cyberspace toutes les langues peu dotées, quelle que soit leur fortune.

L'INITIATIVE BABEL : DONNER ACCES A L'INFORMATION POUR TOUS A TRAVERS LA DIVERSITE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

Le projet "Promotion et utilisation du multilinguisme et accès universel au cyberspace", connu sous le nom d'Initiative B@bel de l'UNESCO, est un projet intersectoriel qui a été mis en place conjointement par les Secteurs de l'éducation, de la culture et de la communication et de l'information de l'UNESCO. Cette initiative vise à développer et à encourager la création et la dissémination de media et d'informations aux niveaux local, national et régional, en faisant particulièrement attention aux technologies de la communication émergentes comme Internet et les produits numériques, dans le but de préserver et d'améliorer la diversité culturelle et linguistique.

De nos jours, plus de 90 % du contenu sur Internet existe en 12 langues uniquement, ignorant ainsi les autres langues du monde, estimées à 6000, qui se voient exclus de cet important média.

Les besoins des pays en voie de développement et en transition sont particulièrement visés afin de garantir aux populations l'accès à l'information et d'appuyer leur participation dans la société où l'information est un élément clé au développement humain et à la qualité de la vie.

En réduisant le fossé numérique et

linguistique, Initiative B@bel contribue à la volonté de l'UNESCO de construire la société de la connaissance, de donner accès à l'information et l'égalité des chances pour tous.

Le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO, mis en place en 1980 pour aider les pays en voie de développement à renforcer leurs capacités de communication et à améliorer leur formation dans ce domaine, et le programme intergouvernemental de l'UNESCO "Information pour tous" (IFAP), mis en place en janvier 2001 pour être une plate-forme de réflexion et d'action visant à réduire la fracture numérique, doivent fournir un cadre de référence et aider à définir les lignes d'action principales dans ce domaine. Dans la poursuite de ces activités, l'UNESCO fait appel à un large éventail de partenaires, dont l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), la Banque Mondiale, l'Union Européenne, des communautés professionnelles actives dans les champs de compétences de l'UNESCO, diverses autres organisations internationales et régionales gouvernementales et non gouvernementales et le secteur privé. En coopération avec d'autres partenaires, l'UNESCO est en train de créer un portail du savoir sur Internet dans le but d'établir un accès universel et libre aux informations et aux données disponibles dans le domaine public (ou sinon accessibles à travers des exemptions légales aux lois de propriété intellectuelle) dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication et, plus généralement, un large contenu multiculturel et multilingue.

L'initiative B@bel utilise les thèmes et stratégies transversaux de l'UNESCO, avec un soutien spécial destiné aux pays en voie de développement et les communautés désavantagées, pour réduire la fracture numérique internationale. L'accès à l'information et la gestion du savoir et du contenu à travers l'initiative B@bel de l'UNESCO sera un objectif principal de l'action de l'Organisation dans les années à venir.

Le projet utilise les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans le but de préserver la diversité linguistique et culturelle, et de protéger les

langues en danger. Il encourage le multilinguisme sur la Toile afin de rendre plus équitable l'accès à son contenu et à ses services pour les utilisateurs du monde entier. L'Atlas interactif des langues en danger dans le monde est désormais accessible en ligne.

Après les deux versions papier de l'Atlas de l'UNESCO des langues en danger dans le monde (1996 et 2001), l'information collectée sur un grand nombre de langues en péril dans le monde entier sera désormais dès 2005, accessible en ligne, en commençant par une carte du continent africain.

Cette édition en ligne a été développée dans le cadre des Programmes « Langues en danger » et « Multilinguisme dans le cyberspace ». L'Atlas en ligne a pour objectif d'atteindre un large public, de soulever les consciences sur la fragile diversité linguistique dans le monde, de promouvoir le multilinguisme sur l'Internet et d'aider les personnes parlant des langues en péril à les préserver.

L'information sera régulièrement mise à jour, et de l'information sur d'autres langues pourra être ajoutée en utilisant le système de recherche de données et les éléments provenant des locuteurs communautaires, des linguistes et d'autres spécialistes. Des personnes, dont c'est la langue maternelle, et des chercheurs du monde entier sont invités à commenter l'information existante et à rendre accessible les résultats de leurs recherches aux utilisateurs de l'Atlas en ligne.

L'Atlas sera également présenté lors d'une conférence de deux jours sur le « Multilinguisme pour la diversité culturelle et la participation de tous dans le cyberspace », qui débutera demain à Bamako, capitale du Mali. Cet événement est organisé par l'Académie Africaine des Langues (ACALAN), l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) et le Gouvernement du Mali.